



La justice donne une bouffée d'air aux travaux du tram à la gare de Renens

Ouest lausannois Le Tribunal administratif fédéral désavoue le locataire de bâtiments voués à la démolition au nord des voies. Un recours reste possible

Le combat judiciaire que livre le projet de tram entre Lausanne et Renens connaît un nouvel épisode. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) vient de publier un arrêt dans lequel il donne un peu d'air aux Transports publics lausannois (TL) pour la réalisation des travaux planifiés au nord de la Gare de Renens.

En octobre dernier, les TL annonçaient le début de travaux préparatoires en vue de la construction de l'arrêt du tram en bordure des quais CFF. Au programme notamment, la démolition de trois bâtiments le long de la rue du Terminus, dont celui de l'ancien bistrot Le Terminus, ainsi que d'une carrosserie. Dès le 15 octobre, le chantier s'est mis en route, mais un litige subsistait néanmoins. Selon l'arrêt du TAF,

un recours a été déposé par le locataire d'un des bâtiments. Ayant racheté les parcelles concernées à leur ancien propriétaire cet été, les TL souhaitaient en prendre possession dès septembre en vue des travaux de démolition. Le locataire a fait valoir que son bail courait bien au-delà et que s'installer dans de nouveaux locaux serait à la fois difficile, long et onéreux.

Dans un premier temps, la Commission fédérale d'estimation du 1^{er} arrondissement avait accordé au TL de prendre possession des lieux le 15 décembre, tout

«C'est la dernière épine dans le pied de ces travaux préparatoires. C'est une bonne nouvelle, mais on ne crie pas victoire»

Tinetta Maystre Municipale en charge des Travaux à Renens

en les astreignant à verser un acompte au locataire. En rejetant le recours de ce dernier, le TAF a partiellement validé cette décision, non sans repousser la prise de possession au 15 janvier 2019.

«C'est la dernière épine dans le pied de ces travaux préparatoires. C'est une bonne nouvelle, mais on ne crie pas victoire», commente Tinetta Maystre, municipale en charge des Travaux à Renens. La décision du TAF peut en effet encore faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal fédéral, avec aussi le risque qu'une suspension du chantier soit accordée.

Le projet de tram est empêtré dans plusieurs procédures judiciaires, surtout en raison de recours contre les travaux planifiés au Flon, à Lausanne. En mai dernier, le Tribunal fédéral a en partie levé les blocages, permettant aux travaux de commencer sur la partie du projet située à la gare de Renens. Pour Renens, la bonne marche de ce chantier est un enjeu qui va au-delà de la construction du tram, puisque la gare tout entière est en cours de rénovation. **C.BA.**



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
<https://www.24heures.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 26'464
Parution: 6x/semaine

Page: 7
Surface: 19'950 mm²

Ordre: 1094419
N° de thème: 862.021

Référence: 72086518

Cet article a été publié dans les éditions régionales suivantes:

Média	Type	Tirage
24 Heures Lausanne	Édition principale	26'464
24 Heures Régions	Sous-éditions et régionales	28'683
24 Heures Nord Vaudois Broye	Sous-éditions et régionales	16'003
24 Heures Riviera Chablais	Sous-éditions et régionales	18'920
	Tirage total	90'070